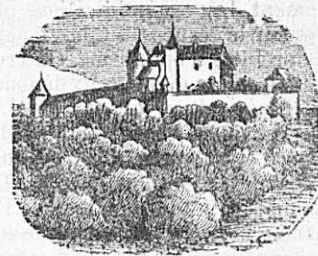




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 6.-
 . . . 6 mois » 3.-
 Étranger . . . 1 an » 10.-
 . . . 6 mois » 5.50
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE B.-R.: BULLE, arr. 9^h 12^h 27 (d.j. f. 15^h 30^h) 15^h 45 20^h 17 BULLE, dép. 6-- 10^h 13^h 15 (13^h 50) 17^h 55

ANNONCES

Canton de Fribourg . . . 20 cts.
 Suisse 25 »
 Étranger 30 »
 Annonces mortuaires
 et rétractations . . . 30 »
 Réclames 50 »

S'adresser à Publicitas,
 S. A. suisse de publicité.
 (Cercle catholique, 1er étage)

La Proportionnelle fribourgeoise.

Notre constitution contient, avon-nous dit, le principe des élections de la députation au Grand Conseil sur la base du système proportionnel. Le pays tout entier s'est réjoui de cette innovation qui est de nature à mettre un terme aux luttes à outrance et aux acrimonies qui en résultent. Chacun savait, il est vrai, que les luttes électorales futures seraient non moins chaudes que par le passé ; mais elles perdraient ce caractère qui laisse, chez les vaincus, des déboires, des aigreurs et des haines même. Une ère de paix et de concorde allait s'ouvrir et tous les citoyens, heureux de se sentir un peuple de frères, allaient apporter leur dévouement à la prospérité publique.

Mais il y a, paraît-il, loin de la coupe aux lèvres. Le principe n'est pas tout ; il restait à édicter la loi d'application qui fixerait le mode de l'exercice de la proportionnelle.

On s'attendait que la députation unanime, animée d'un désir sincère du bien du pays et d'un salutaire esprit de justice, allait regarder en haut et en bas ; on croyait qu'elle s'inspirerait de la loi communale ou de la fédérale, toutes deux équitables et faisant place à toutes les minorités ayant droit à une représentation.

Le simple bon sens disait que si 1000 électeurs ont droit d'élire dix députés, cent électeurs doivent avoir le droit d'être représentés par un député. C'est là l'A B C du système proportionnel.

Mais cela ne faisait pas les affaires de certains précoces, soucieux avant tout, avant de songer au bien du pays et à l'exercice de la justice, soucieux, disons-nous, d'assurer la conservation de leur siège au Grand Conseil. Foin de l'équité, foin de la justice, semblaient-ils dire, si nous devons perdre notre siège et les places qu'il nous procure.

Et puis, une autre crainte a dicté la ligne de conduite de nos députés, celle de voir l'opposition renforcée au sein du Grand Conseil. Une opposition est nécessaire à ces Messieurs, qui ont besoin de faire croire au pays et aux Confédérés qu'il s'exerce, dans nos affaires publiques, un contrôle sérieux. Mais, même si la justice devait en être violée indignement, il ne fallait pas que cette opposition devienne trop forte et qu'elle puisse, à l'occasion, exercer trop fortement son action sur la marche des affaires publiques.

La majorité du Grand Conseil fribourgeois s'est donc inspirée, avant toute autre considération, uniquement du souci de la force et de la prépondérance de son propre parti.

Une fois de plus, elle a placé l'esprit de parti au-dessus de la prospé-

rité morale et matérielle du pays. Or, un pays qui est guidé par l'esprit de parti est certainement mûr pour la décadence.

Pour parvenir à leur but, nos précoces se sont ingénies à saboter la proportionnelle. Ils ont fixé le quorum au 15 pour cent des électeurs. Ceci revient à dire que certains districts, bien que possédant une opposition non négligeable, ne pourront pas être représentés ou auront mille peines à l'être. C'est tout bonnement odieux et nul n'aura la pensée d'en être reconnaissant à la majorité.

Dans les coulisses, paraît-il, on disait vouloir éviter l'accès du Grand Conseil aux idées subversives. Loin de nous l'idée de favoriser des doctrines communistes ou anarchistes. Mais si un groupe socialiste, par exemple, réunissait suffisamment d'adhérents pour avoir droit, en toute équité, à une représentation, de quel droit, Messieurs de la majorité, voudriez-vous l'en priver ?

Si vous avez peur des socialistes, du moins n'ayez la pudeur de les fuir, au lieu de les rechercher, de solliciter leur appui, lorsqu'ils se présentent à vous sous le couvert confessionnel.

Les chrétiens sociaux n'en resteront pas moins des socialistes. Si vous les favorisez, vous n'avez pas le droit de faire des parias des autres. Vous avez encore moins le droit de tenir systématiquement à l'écart des affaires publiques, en vertu d'une loi inique et odieuse, une partie des adhérents d'un parti historique dont le dévouement aux affaires publiques ne s'est jamais démenti, en dépit de toutes les vexations, de toutes les iniquités dont il a été si souvent victime.

Nous le répétons et nous ne le redisons jamais assez, vous faites, Messieurs les conservateurs, une œuvre mauvaise, une œuvre néfaste au pays, en consacrant, dans les actes législatifs, le principe de la prépondérance des intérêts du parti sur ceux du canton.

Vous voulez avant tout sauver vos positions, sans réfléchir que vous violez l'équité.

Serviteurs du peuple, vous vous érigez en maîtres, oubliant, malheureux, que l'esprit de parti tue l'esprit public, fait de dévouement, de désintéressement et d'esprit de sacrifice.

C'est un défi au bon sens et à la sagesse du pays ; celui-ci s'en souviendra.

Les tireurs suisses à Lyon

Une correspondance au *Bund* nous apprend que les tireurs suisses Stäheli, Kellenberger, Widmer, Brunner et Zäch, — la vieille garde, — ainsi que leurs collègues plus jeunes Pfeleiderer et Tröndli, de Zurich, et Amoudruz, de Genève, sont arrivés

vendredi matin à Lyon. Après avoir pris leurs quartiers à l'hôtel Piolat, qui est l'œuvre d'un Grison, ils ont gagné en une demi-heure de tramway le champ de tir du « Grand camp militaire », situé au bord du Rhône. Au déjeuner, le vice-président du comité d'organisation, M. Monod, a salué conjointement Américains et Suisses. Aux premiers, il a rappelé la toute récente confraternité d'armes franco-américaines. S'adressant à nos compatriotes, l'orateur a rappelé que 15 mille combattants étaient accourus des lacs et des montagnes helvétiques pour défendre la cause du droit menacé. Il a rendu hommage aussi à l'œuvre charitable des samaritains suisses.

A 2 heures, le canon invitait nos tireurs à se rendre au stand. Tous tirèrent bien, plusieurs même remarquablement, si bien que le second jour, les maîtres tireurs suivants (à 300 mètres) étaient enregistrés :

Hartmann, à Lausanne, 53 cartons ; Herzog, de Bâle, et Pfeleiderer, d'Ottensbach (Zurich), 52 ; Hänni, Soleure, 50 ; Lienhart, Lucerne, et Amiet, Soleure, 48 ; Zimmermann, Lucerne, 46 et 45 cartons (en 60 coups). La maîtrise est accordée pour 45 cartons au moins en une série de 60 coups. Le même tireur peut faire deux séries. Le but a 24 cm. de diamètre. Pfeleiderer, dans 36 premiers coups, avait obtenu 34 cartons, mais, par suite d'un changement de lumière, il eut un moment de déveine, où il ne toucha que 7 au lieu de 8. Il eut en définitive 4 séries de trois coups avec 29, c'est-à-dire 10, 10, 9. Hartmann a obtenu 3 fois 29. Le maximum, soit trois dizaines de 10 centimètres de diamètre successivement, a été réalisé par le brave facteur de lettres Zäch, d'Oberriet (St-Gall), et Tröndli, de Zurich.

Au pistolet, à 50 mètres, Giambonini, de Bellinzona, a fait 2 fois 29 (10, 10, 9) avec la munition de la fabrique fédérale. Notre munition, qui est excellente, inspire pleine confiance à nos tireurs.

Les Américains, merveilleusement entraînés aux points de vue technique, physique et moral, sont les plus redoutables concurrents de notre équipe. Ils tirent avec le fusil militaire Springfield, modèle 1906, qui, modifié, se trouve être une arme de précision moderne. Les Yankee sont au bénéfice de six semaines d'entraînement intensif à Coblenze.

Les tireurs suisses ont déjà, par leurs tirs de débuts, attiré l'attention des visiteurs du stand, notamment des militaires. Leur box est constamment entouré d'une foule compacte. Le général Marjoulet, gouverneur militaire de Lyon, venu avec son état-major, leur a rendu visite et n'a pas caché son admiration pour le tir debout de l'armurier Hartmann, de Lausanne.

La France, l'Italie, la Hollande, l'Amérique et la Suisse participeront au match international. On compte aussi sur l'Angleterre et la Belgique, bien que ces pays n'aient pas encore envoyé leur inscription.

On télégraphie de Lyon au *Bund* : *Lundi, premier jour du match international, nos maîtres-tireurs sont sortis premiers au tir debout, avec 1565 points.* Le second rang appartient aux Américains, avec 1514 points. Les autres équipes nationales sont de beaucoup en arrière.

Stokes (Etats-Unis), âgé de 21 ans seulement, a été proclamé champion du monde pour le tir debout, avec 326 points. Nos tireurs ont obtenu les résultats suivants : Zimmermann, 325 ; Hartmann (Lausanne) 324 ; Amoudruz (Genève), 314 ; Zäch, 303 et Hänni 299.

Une dépêche antérieure du *Bund* annonce que, jusqu'ici, à part celle conquise par l'Américain Fisher, toutes les maîtrises ont été obtenues exclusivement par des Suisses. Quinze champions suisses ont déjà obtenu le titre de maître-tireur.

Voici les résultats complets par équipes du match international de tir de Lyon (position debout) : Suisse 1561 points ; Etats Unis 1514 ; France 1428 ; Italie 1389 ; Hollande 1383.

Mercredi s'est disputé le concours en position à genou. Jeudi, tir couché.

Au Conseil suprême.

M. Lloyd George promet à la France le secours de son pays contre l'Allemagne.

Au Conseil suprême des Alliés, mardi, les quatre chefs d'Etat sont entrés en lice et ont exposé le point de vue de leurs pays respectifs sur la question de Haute-Silésie.

M. Lloyd George a soutenu avec beaucoup de force et de résolution la thèse anglaise. Il est visiblement décidé à ne pas céder sur le point qui lui tient à cœur, à savoir que l'Allemagne garde la plus grande partie du bassin industriel. L'opinion qui prévaut en Angleterre, ou du moins que l'on y affiche, est que la paix du monde est attachée à cette solution.

M. Briand a mis en jeu toutes les ressources de sa dialectique pour établir que l'équité et la sagesse politique commandaient d'attribuer à la Pologne tout le bassin industriel.

Le président du Conseil italien, M. Bonomi, s'est borné à recommander qu'on s'entendît à l'amiable.

Le chef du cabinet japonais a tenu le même langage.

M. Lloyd George ayant proposé que les experts se remissent à l'ouvrage pour chercher une solution qui pût être agréée de tout le monde, cette suggestion a été agréée avec empres-

sement. Les communications officieuses sur la séance du Conseil semblent empreintes d'optimisme. On croit que l'affaire aura un heureux dénouement.

Il faut relever un mot de M. Lloyd George qui n'a pas dû être dit à la légère et qui sera d'un grand poids dans les décisions de M. Briand. Comme le grand mobile de la France, dans toute cette affaire, est le souci de sa sécurité et qu'elle voudrait surtout affaiblir l'Allemagne pour être tranquille, M. Lloyd George a répondu à la préoccupation française par cette promesse : Si la France était de nouveau attaquée, l'empire britannique viendrait encore à son secours.

Si cette parole est appuyée d'engagements précis, la France pourra se montrer accommodante dans la question de Haute-Silésie.

— Le Conseil suprême ne s'est pas occupé mercredi de la Haute-Silésie. Les experts n'avaient pas terminé leur travail, sur lequel se basera la décision du Conseil. On a abandonné de part et d'autre l'idée de l'indivisibilité du bassin industriel, que l'Angleterre voulait attribuer tout entier à l'Allemagne, et que la France voulait adjuger à la Pologne. Les experts ont la tâche d'établir un plan de partage dans la proportion des votes émis : soixante pour cent à l'Allemagne et quarante pour cent à la Pologne.

NOUVELLES SUISSES

Les tireurs suisses à Lyon.

— Les tireurs suisses participant au tir international de Lyon se sont classés premiers à genou, avec 1668 points, devant les Américains qui ont obtenu 1651 points.

Les résultats officiels pour le match international de tir à genou sont les suivants : Suisse, 1670 points ; Amérique, 1652 ; Hollande, 1552 ; France, 1527 ; Italie, 1512.

Une victoire de l'Amérique.

Dans le match international de tir, les Américains prennent une avance énorme dans la position couchée. La Suisse vient en second rang.

Champion du monde.

Selon une information du *Bund*, l'Américain Stokes a fait jeudi, au tir couché, 92 points, 95 points, 92 points et 93 points, soit un total de 372 points. Au tir à genou, il a obtenu 357 points ; au tir debout, 326 points, représentant ainsi un total de 1055 points, résultats non encore atteints jusqu'ici. Stokes est ainsi champion du monde de tir dans les trois positions.

Le congrès antialcoolique international. — Le Conseil fédéral a alloué une subvention de 5000 fr. au Congrès antialcoolique international qui se tient du 22 au 27 août à Lausanne.

Nos garanties contre le choléra. — Les nouvelles qui arrivent de Russie à propos du choléra ne doivent pas nous faire craindre une propagation de l'épidémie en Suisse. La Presse moyenne rappelle à ce sujet que les ordonnances du Conseil fédéral mises en vigueur dans la période de guerre subsistent encore et qu'elles donnent en tout temps, aux services d'hygiène, la faculté d'intervenir à la moindre alarme. De plus, le trafic des voyageurs entre la Russie et la Suisse est pour ainsi dire nul. Enfin, les personnes qui arrivent de Russie ont toutes l'obligation de passer à la visite sanitaire et à la désinfection dans les territorialités limitrophes de la Russie, formalités qui se renouvellent à leur passage en Allemagne ou sur territoire autrichien ou hongrois.

Berne. — Marché et courses de chevaux à Saignelégier. — Le XVIII^{me} marché aux chevaux de Saignelégier comptera environ 200 chevaux divisés en 14 étalons, 23 à 25 poulains de 3 ans, 27 à 30 de 2 ans, 80 à 85 de 1 an et 24 juments avec leurs poulains de l'année.

Les courses de chevaux auront lieu dimanche 14 août, à 4 h. après midi.

Grisons. — La reconstruction de Sent. — A la majorité des voix moins une, l'assemblée communale de Sent a adopté un règlement en vue de la reconstruction de la partie du village détruite il y a quelque temps par un incendie. Les frais de construction, dont la couverture n'est pas encore assurée, s'élèvent à environ 700,000 francs ; on espère que le tiers de cette somme pourra être fournie par les fonds provenant des dons qui affluent toujours en grand nombre.

Zurich. — Les guêpes maudites. — L'agriculteur Emile Sommer, d'Unterschnafsbach, monté sur son char, s'était arrêté pour échanger quelques paroles avec une connaissance. Une guêpe ayant piqué son cheval, la bête prit le mors aux dents. Le conducteur fut précipité à terre et succomba deux heures plus tard à une fracture du crâne.

Vaud. — Incendie aux Diablerets. — La foudre a détruit mercredi soir sept chalets dans la vallée des Ormonts, sur les pentes des Diablerets. Le lieu de l'incendie est un hameau du nom de Chersole.

Mort de M. le Dr. Kraft. — On annonce de Vevey la mort de M. le docteur Kraft, médecin distingué, qui s'en va à l'âge de 58 ans.

Le défunt fut un excellent écrivain.

Lucerne. — Le « Lion de Lucerne » centenaire. — Il y a cent ans mercredi que fut inauguré à Lucerne le fameux « Lion » de Thorwaldsen, destiné à perpétuer le souvenir des Suisses tombés en défendant le palais des Tuileries, le 10 août 1792.

A L'ETRANGER

FRANCE

Manifestation franco-suisse.

Le *Petit Journal* rend compte en ces termes de la manifestation qui a eu lieu dimanche à la Tarenne-St-Hilaire, près Paris :

« Les fêtes avaient revêtu le caractère d'une grandiose manifestation franco-suisse, en raison de la présence de M. Gustave Ador, le grand chancelier de l'Etat de Vaud, accompagné d'un grand nombre de ses compatriotes, au premier rang desquels se trouvaient Mme Jomini-Combramont, la reine vaudoise ; Mme Henneberg, la reine de Genève, Mme Duruz-Paris, la reine Valaisanne et leurs demoiselles d'honneur.

Un cortège original, avait été organisé à leur intention. Ce fut d'abord le prince de Condé, qui fit son entrée triomphale dans la Varenne, escorté de mousquetaires, de porte-étendards et de la fanfare du 13^e d'artillerie. Puis venaient les chars figurant les richesses et les plaisirs de cette coquette cité.

Sur son char royal, la reine de la Marne, Mlle Yvonne Ittel, entourée de ses demoiselles d'honneur, était toute ravissante de grâce et d'élégance. On remarquait enfin le char de l'Helvétie avec toutes les reines suisses.

Le défilé se fit au milieu d'une foule de spectateurs, qui applaudirent les reines et la musique militaire suisse du régiment d'artillerie du Locle.

Le soir, un grand banquet fut of-

fert aux délégations suisses qui, par une délicate pensée, avaient, le matin, dès leur arrivée, fleuri les tombes militaires au cimetière de Saint-Maurles-Fossés. »

Crise ministérielle en Espagne.

Le cabinet a démissionné. M. Maura formera le nouveau cabinet.

TYROL

Rupture d'une digue.

Quatorze maisons démolies.

Dans le Tyrol méridional allemand, un violent orage a été la cause de la rupture d'une digue, ce qui provoqua la démolition de quatorze maisons ; le nombre des victimes n'est pas encore connu.

La gare du chemin de fer de Grœdental est sous l'eau ; non loin de Brixten, la route et le chemin de fer ont été en partie détruits par un éboulement ; le trafic est assuré par transbordement.

RUSSIE

La fuite de Lénine ?

D'après des télégrammes reçus à Londres et que nous mentionnons sous toutes réserves, Lénine demanderait l'autorisation d'aller à Londres, d'où il se rendrait en Ecosse, pour des raisons de santé.

Pendant son absence de Russie, il serait remplacé par Tchitchérine.

D'après la presse suédoise, Lénine aurait l'intention de se fixer définitivement dans le Royaume-Uni.

Dans l'opinion de Lénine, il est pratiquement impossible de sauver la situation, bien plus, même avec une aide de l'étranger, le régime des soviets sera incapable de tenir jusqu'au printemps prochain.

CANTON DE FRIBOURG

Troupes de forteresse.

— Réunis à l'Hôtel de la Tête Noire, à Fribourg, où un Comité d'initiative les avait convoqués, dimanche après midi, les officiers, sous-officiers et soldats fribourgeois de la garnison de Saint-Maurice viennent de fonder une section fribourgeoise de la Société des troupes de forteresse de la Suisse romande, dont le but est de maintenir vivace la saine camaraderie contractée au service du pays, de fortifier et développer les sentiments du devoir envers la patrie, ainsi que les liens d'amitié et d'estime réciproque qui doivent unir supérieurs et subalternes. Comme les autres sections, celle de notre canton favorisera ses adhérents dans l'exercice du tir et leur donnera l'occasion de se rencontrer dans de charmantes réunions sportives ou familiales.

Tous les officiers, sous-officiers et soldats fribourgeois incorporés ou ayant appartenu à des troupes de forteresse de l'armée fédérale sont cordialement invités à s'en faire recevoir ; toute demande d'admission ou de renseignements relatifs à la réunion romande des 3 et 4 septembre, à Neuchâtel, doit être adressée à l'un des membres du Comité provisoire ainsi composé : président : Maurice Terreaux, Cottens ; vice-président : Joseph Blanc, Romont ; secrétaire : Joseph Cuennet, Cottens ; caissier : Louis Bovet, Lovens ; membre adjoint : Amédée Chaney, Montet (Broye).

Décès. — De Romont, on annonce la mort de M. Grand, syndic de la ville. C'était le frère de M. E. Grand, conseiller national.

Il est mort à l'âge de 45 ans, après une très longue maladie. Aux fêtes du millénaire romontois, en avril dernier, il avait, à la journée officielle, prononcé un fort beau discours.

M. Grand administrait les affaires de Romont en homme consciencieux.

Les pierres dangereuses.

— Les jeunes gens du rectorat de Saint-Maurice, faisaient, lundi, leur sortie annuelle en Gruyère. Arrivés du côté de Bellegarde, ils firent une ascension dans la région du Gros Brun. En cours de route, une pierre roula des flancs de la montagne et atteignit le jeune Gottlieb Guggisberg, 16 ans, habitant dans la vallée du Gotteron. Le jeune homme, qui avait le crâne ouvert, fut reconduit à l'hôpital de Fribourg.

L'état du jeune Guggisberg, qui a reçu lundi soir les sacrements en pleine connaissance, a empiré dans la journée de mercredi et on a dû lui faire subir la trépanation.

La mi-août à Romont.

— A l'occasion de la mi-août à Romont, une grande kermesse sera organisée par la fanfare de la localité avec le concours de la musique l'Abeille de Lucens. La fanfare de Romont mérite d'être appuyée, car elle se dévoue dans toutes les fêtes religieuses, patriotiques et autres. Et à Romont, c'est de très vieille date que la fête religieuse patronale se poursuit par des attractions de ce genre.

L'insaisissable est pris.

— On mande de Romont à la *Liberté* : Louis Dévaud, qui mettait depuis des mois sur les dents les polices vaudoise et fribourgeoise, a été arrêté mercredi soir, à Romont, par le gendarme Adrien Mercier.

Dévaud avait tenté dans la journée un coup contre le bureau de poste de Mézières, sans y réussir ; il avait ensuite réussi à voler chez M^{me} Alphonsine Carrel 130 francs et des bijoux. La veille, il avait volé à Lieffrens.

La Préfecture de Romont lança à ses troussees tous ses gendarmes.

A 6 h. du soir, Dévaud fut vu à l'auberge de Vuisternens-devant-Romont. Il avait une bicyclette.

Le gendarme Mercier le rencontra enfin près de la Parqueterie de Romont. Il l'arrêta. Dévaud donna un faux nom et lança sa bicyclette dans les jambes du gendarme, qui tomba. Le voleur prit le large. Le gendarme Mercier se lança à sa poursuite en le sommant de s'arrêter. Dévaud faisant la sourde oreille, le gendarme tira à deux reprises. La seconde balle traversa le pantalon de Dévaud, qui fit alors halte et annonça qu'il se rendait.

Le gendarme Mercier s'approcha ; mais alors, Dévaud, qui s'était armé de son couteau, essaya de l'en frapper. Il fut maîtrisé et amené à Romont.

Les voleurs.

— Dimanche après midi, des voleurs se sont introduits dans une maison du quartier de Rivaz, à Estavayer, et ont profité de l'affluence des personnes qui arrivaient du port pour pénétrer dans une maison où ils ont dérobé une petite somme d'argent. La préfecture de la Broye a ouvert une enquête.

Tentative de suicide.

— Dans des circonstances tragiques, un citoyen de Faoug a perdu la vue.

Il était sorti depuis peu de l'hôpital de Payerne où il avait été soigné pour troubles nerveux. Il avait fait part à sa famille de l'intention d'en finir avec la vie. Or, dimanche, il se tira un coup de revolver dans la tête. Il ne fut pas tué mais la balle coupa les nerfs optiques et le malheureux est complètement aveugle. On l'a transporté à l'hospice du Bon Vouloir, à Meyriez.

Châtel-St-Denis. — Kermesse.

— La Société de Musique de Châtel-St-Denis organise pour les 14 et 15 août, de 15 à 23 h., une kermesse

avec un grand nombre d'attractions les plus variées.

Nous ne doutons pas qu'un nombreux public, tout en profitant d'une occasion de se récréer, ira encourager les efforts des organisateurs. Inutile de dire qu'il y aura concert pendant toute la durée de la kermesse.

GRUYÈRE

Chemins de fer électriques de la Gruyère. — Nous extrayons ce qui suit du 18^{me} rapport de gestion du Conseil d'Administration de cette Compagnie.

Les recettes d'exploitation qui, en 1919, ascendaient à 1,418,075.39, soit 28,940 francs 31 par kilomètre de ligne, se sont élevées à 1,501,145 fr. 23, soit à 30,635 francs 51 par kilomètre de ligne en 1920; c'est donc une augmentation globale de 83,069 fr. 84 ou de 5,9 %.

Comparées à l'année 1919, les recettes du dernier exercice se présentent ainsi :

	1919	1920
Voyageurs	Fr. 497.492.64	577.220.76
Bagages	29.005.18	33.093.89
Animaux	21.304.84	22.668.62
Marchandises	820.136.20	773.395.72
Transp. post.	17.472.25	20.975.45
Recettes divers.	32.664.28	73.790.79
Totaux	Fr. 1.418.075.39	1.501.145.23

Le nombre des personnes transportées a augmenté dans une forte proportion; il a passé de 1,141,687 à 1,500,135. Cet accroissement est essentiellement attribuable à la circulation des abonnés sur la ligne Bulle-Broc, travaillant aux usines P. C. K. et aux chantiers de la Jogne. L'exploitation des tourbières de La Joux des Ponts a fourni également, pendant la saison d'été, un important contingent d'abonnés.

A partir du 1^{er} juillet 1920, la majoration de 10 % des taxes voyageurs

contribua à l'amélioration des recettes.

Malgré le renchérissement des taxes de marchandises et le même tonnage qu'en 1919, les recettes du poste correspondant ont subi une baisse notable. Ceci provient du fait de la réouverture du trafic international des ports du Nord, vers lesquels la fabrique P. C. K. achemine d'importants transports par la voie la plus courte, tandis que précédemment ces mêmes transports utilisaient le via Palézieux-Vallorbe-Pontarlier, c'est-à-dire que ce trafic intéressait la ligne Broc-fab.-Palézieux, au lieu d'emprunter actuellement la ligne Broc-fab.-Bulle-Romont.

Les dépenses d'exploitation accusent un total de 1,032,661 fr. 84, soit 21,074 fr. 73 par kilomètre de ligne, contre 934,407 fr. 68, soit 19,089 fr. 95 par kilomètre de ligne en 1919. La différence est de 97,254 fr. 16, soit de 10,4 %, qui se justifie par l'application de la nouvelle échelle des traitements, le 1^{er} janvier 1920, et par le coût excessif de certaines matières nécessaires à l'exploitation.

Le coefficient d'exploitation ressort à 68,9 % contre 66 % en 1919. Sur 100 fr. de recettes, il y a donc 68,9 fr. de dépenses.

L'excédent des recettes d'exploitation se monte à 468,483 fr. 39, inférieur de 14,184 fr. 32 à celui de l'année dernière.

Les frais d'installation du Service des autobus se sont augmentés, en 1920, de 156.804 fr.

Les recettes d'exploitation de ce service se sont élevées à 300,384 fr. 10 (en 1919, 246,488 fr. 80). L'augmentation provient des nouveaux parcours exploités: Farvagny-Romont et Broc-Charney-Bellegarde.

Les dépenses d'exploitations totales (y compris l'intérêt du capital engagé et les amortissements indispensables) ont été de 337,124 fr. 72, soit 1 fr. 62

par autokilomètre (1 fr. 64 en 1919).

Le déficit net, pour l'ensemble du service, est de 36,740 fr. 62 (8,120 fr. 04 en 1919). Il sera couvert, comme précédemment, par les subventions spéciales de l'administration des Postes, de l'Etat et des communes.

L'augmentation du déficit provient surtout de la section Bulle-Farvagny-Romont. Le déficit de la section Farvagny-Romont, pour sept mois d'exploitation, est à lui seul de 14,030 fr. 15.

Concert au kiosque. — Si le temps le permet, le Corps de Musique de la Ville donnera concert au kiosque lundi après l'Office.

Une œuvre à soutenir. — Ainsi que l'ont dit les annonces, l'Union ouvrière de la Gruyère organise, pour dimanche et lundi, une kermesse à laquelle on doit souhaiter tout le succès qu'elle mérite.

Quand il s'agit d'œuvres utiles, la population de Bulle ne reste jamais sourde à l'appel; à plus forte raison donne-t-elle son appui entier aux œuvres de solidarité et de progrès, comme est celle que poursuit l'Union ouvrière de la Gruyère, c'est pourquoi nous pouvons d'ores et déjà annoncer à l'organisation de cette fête champêtre un succès complet.

Au reste, le public n'aura pas à regretter sa participation à cette fête; il y aura des jeux nombreux, pour tous les goûts; les uns auront l'occasion de constater une fois de plus leur chance; d'autres pourront exercer leur adresse, d'autres encore feront montre de leur force en remportant les beaux prix attribués au match aux quilles.

Soucieuse de donner satisfaction à tous, l'Union ouvrière a pensé également à ceux qui n'ont pu se rendre à La Villette ou à Bellegarde, à la St-Jacques. C'est dire que les occasions

de se récréer en soutenant une œuvre utile ne manqueront pas.

Des poules précoces. — Dans une correspondance au *Paysan fribourgeois*, adressée de Sâles (Gruyère), une amie des poules signale un cas de précocité de ponte chez une poule Leghorn Perdrix. La correspondante en question possède une poussine qui a pondu son premier œuf à l'âge de 3 mois 28 jours, et qui continue sa ponte régulière. Ce cas, se produisant à une altitude de 837 mètres, mérite d'être signalé, cette altitude ne permettant guère d'obtenir des poulettes printanières. La personne susmentionnée possède encore plusieurs poussines de la même couvée qui vont pondre ces tout premiers jours, donc à l'âge de 4 mois.

Il est certain que la température favorable de ce printemps a été un facteur favorable à cette précocité de ponte, mais la sélection et les bons soins sont essentiels si l'on veut obtenir un résultat comme celui annoncé ci-dessus.

Postes. — Lundi, jour férié, les guichets du Bureau des postes de Bulle seront ouverts au public de 10 à 11 heures du matin.

La famille Jean TEUSCHER, à La Verrière de Semsales, remercie sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de si touchantes marques de sympathie à l'occasion de la mort de leur cher petit

Fritz-Oswald.

Vermouth NOBLESSE
DELICIEUSE GOURMANDISE
CIRAY, GNA, C. GENEVE

Société des Carabiniers BULLE

Les tirs militaires pour 1921 auront lieu les dimanches 14 et 21 août, de 7 h. à midi et de 13 1/2 h. à 18 1/2 h., au nouveau Stand du Verdél.

Il est inutile de se présenter sans livrets de service et de tir. LE COMITÉ.

Lessive Schuler
à base d'ammoniaque et de térébenthine

Aujourd'hui dans chaque ménage, Il faut bon cœur et linge blanc. Pour ce dernier, faites usage De **Blanca**, produit vraiment franc.

Grand Café à vendre.

Pour cause de départ, à vendre, dans une localité bien située de la Suisse française, un immeuble de rapport comprenant café avec jardin ombragé, jeu de quilles, charcuterie et cinq appartements, conditions favorables. S'adresser à **C. DUVANEL, Bureau d'affaires, à BULLE**, qui renseignera.

Enchères d'immeubles.

On vendra aux enchères publiques, **jeudi 18 août, à 2 heures après midi, au Café Gruyérien, à Bulle**, une maison bien exposée au soleil, avec deux appartements, grange, écurie, et environ une pose de bonne terre, à Bulle.

Belles poussines véritable Leghorn d'Italie

prêtes à pondre fr. 5,50 à 6,50 la pièce, suivant choix. Station fribourgeoise d'incubation, Courtepin, Tél. N° 5.

On achèterait MYRTILLES

S'adresser Brasserie BEAUREGARD BULLE

Jeune homme ayant fait de bonnes études cherche emploi

dans maison de la place. S'adresser à **Publicitas S. A., Bulle**, sous P. 2579 B.

R. PEYRAUD
dentiste
ne consultera pas le mardi 16 août

Béniohons.

Musiciens à disposition soit: orchestre ou fanfare ou accordéon. Pour arrangement s'adresser à **M. A. Falk, Prilly, s/ Lausanne.**

Jeune fille sérieuse présentant bien

cherche place

de vendeuse dans un magasin. Eventuellement dans un bureau. Connaissance parfaite de la couture.

Envoyer offres par écrit à **Publicitas, Bulle**, sous N° 2616 B.

- Châtel St-Denis -

Dimanche 14 et lundi 15 août, de 15 à 23 h.

GRANDE KERMESSSE

organisée par la Société de Musique à la Maison d'Œuvres

Jeux variés et divers:
Grands matchs aux quilles à planche et à douves — Tir au flobert, avec nombreux et beaux prix — Jeu marin — Roue de la fortune
Petits chevaux — Tombola volante, avec une énorme quantité de lots.
Cantine desservie par la Société.
Pendant la durée de la fête, grand concert.

Jeune fille sachant un peu cuire est demandée

dans petite famille. S'adresser à **Publicitas S. A., Bulle**, sous P. 2588 B.

On demande une jeune fille

de confiance sachant faire la cuisine. S'adresser à **Mme Constant OESA, rue de Gruyères, Bulle.**

MONTRES

Si vous voulez une bonne MONTRE GARANTIE, adressez vous à

F. Reymond-Guerne
horloger, BIENNE
Route de Bonjean, 25.

On demande fille robuste

et honnête sachant cuire et tenir ménage, vie de famille, bons gages.

Epicerie, 11, rue de Carouge, GENEVE.

A vendre 4 porcs

de 10 mois, chez **DUPASQUIER frères, à Vuadens.**

Dimanche 14 août CONCERT

à la „Croix-Blanche“ **CORBIÈRES**

Bonne Musique. **MOOSER.**

On accepterait encore 2 jeunes Messieurs en pension

dans bonne famille. Demander l'adresse au N° 2603 à **Publicitas, Bulle.**

Bulle, pharmacie d'office

Dimanche 14 août **Pharmacie RIME.**

Lundi 15 août **Pharmacie STREBEL**

Dans vos moments de loisir
Jouez
de l'Accordéon.
 Sans connaître la musi-
 que, vous apprendrez à
 jouer rapidement au moyen
 d'une méthode pratique
 brevetée. Prix : Fr. 2.—.
 Manufacture suisse d'accordéons
W. BESTGEN, Fils,
Berne.
 Demandez aussi catalogue pour
 accordéons No 123.

Eau-de-vie de fruits
 première qual. 20°, à fr. 2.20 le
 litre.
 Envoi depuis 5 litres, contre
 rembour.
W. RUEGGER, Distillerie
Hergiswil (Nidwald.)

CABINET DENTAIRE
H. DOUSSE
 Chirurgien-dentiste
 — BULLE —

reçoit de 9 à 12 heures, et de 2 à 5 heures.
 A Châtel St Denis, le lundi, reçoit de 10 à 12 heures et de
 2 à 5 heures.



Personnes nerveuses
 prennent
NERVOSAN
 pour la fortification et le repos
 des nerfs.
 Prix Fr. 3.50 et Fr. 5.—.
 En vente dans toutes les pharmacies.

Fabrique suisse de vis et boulons S. A.
YVERDON

Nickelage Argentage
 de tous genres d'objets.

Spécialités : **renickelage** de toutes pièces de bicyclettes,
réargentage de services de tables.

Représentant pour la Gruyère :

M. Arnold Desbiolles, Fers et Quincaillerie
à BULLE

où les objets à nickeler et à réargenter peuvent être déposés.
 Prompte exécution. Prix modérés.

AUTOMOBILES
OVERLAND

Voiture américaine très appréciée des connaisseurs. Puis-
 sante, souple, silencieuse, économique et simple. Livrable
 de suite avec carrosserie au choix.

Prix : Fr. 8,500.—.

Aucune autre voiture équivalente à ce prix.

Pour essais démonstratif et comparatif
 s'adresser au **Téléphone 78**

Garage GREMAUD & Fils, BULLE

Aussi vendeurs d'autres voitures et camions ou camion-
 nettes neufs et usagés aux prix les plus avantageux. Excel-
 lentes occasions.

Conseils et expertises. Leçons de conduite et d'entretien
 aux acheteurs.

Atelier de réparations.

Revisions soignées et transformations. Spécialiste pour la
 partie électrique. Travail prompt et consciencieux.

Stock **MICHELIN**. Eclairage **AGA**. Roulements S. R. O.

HUILE, BENZINE et tous accessoires.

Maison fondée en 1897.

Installation spéciale et personnel expérimenté.

GALA PETER
Chocolat au lait

Fin de Saison

Nous vendons
tous les articles en couleur

et

tous les articles en toile blanche

avec

GRAND RABAIS

Chaussures Modernes S. A. BULLE
 Place du Tillieu
 Téléphone 63.

Punaises, Cafards, Gerres,
 Mouches, Fourmis

sont totalement détruits par le

Verminol

Quelque minutes après son em-
 ploi, les insectes jonchent le sol
 de leurs cadavres! On les ramasse
 par pelées!! **Verminol** dé-
 truit instantanément poux et pu-
 ces chez les animaux domestiques,
 deux frictions suffisent.

Dépôt à Bulle :
PHARMACIE GAVIN
 R. Rime sucer.

Petit ménage sans enf. nt
cherche

appartement

à Bulle ou environs, pour de suite
 ou date à convenir.

S'adr. à **Publicitas Bulle**,
 sous P. 2531 B.

A VENDRE

un dictionnaire allemand
 (Brockhaus) neuf, 17 volumes
 dernière édition.

S'adr. à **Publicitas, Bulle**,
 sous P. 2539 B.

A vendre

2 porcs

de montagne, de 5 1/2 mois, chez
**Moura Maurice, Grandvil-
 lard.**

A louer

de suite belle

cave à vin

contenance 35,000 litres.

S'adresser à **Publicitas S.A.**
 Bulle, sous P. 2556 B.

Location d'Hôtel.

Ensuite d'expiration de bail, le Conseil communal de
Montbovon offre en location, par voie de soumission, pour
 le terme de 4 ans, à partir du 1^{er} novembre 1921, son éta-
 blissement public, sous l'enseigne **Hôtel de la Gare**,
 comprenant logement, mobilier, grange, écuries et autres dé-
 pendances. Situé à la bifurcation de deux voies de chemins
 de fer électriques importantes, **cet hôtel jouit d'une**
clientèle faite et assurée. Affaire avantageuse
 pour preneur capable et sérieux. Prendre connaissance des
 conditions au Secrétariat communal, et déposer les soumis-
 sions sous pli cacheté auprès du Conseil communal sous
 mention « soumission d'hôtel » pour le **17 août, à 20**
heures.

Le Conseil communal de Montbovon.

VINS blancs et rouges

Vins fins. - Grenage - Malaga à très bon marché.

Se recommande.

Juan Moreno, Bulle
 (à côté de l'Hôtel de l'Ecu).

Les Dimanche 14 et Lundi 15 août 1921

Grande Fête Champêtre

organisée par

l'Union ouvrière de la Gruyère
 au Tirage, à **BULLE**

au profit de sa caisse de secours mutuels.
Nombreux jeux et attractions

entre autres pêche miraculeuse, bouteilles-anneaux, roue de
 la fortune, noce à Thomas, jeu marin, fléchettes, Guillaume-
 Tell, poste, match aux quilles, etc., etc.

Les jeux commenceront à 14 heures et se termineront à
 23 heures.

BONNE MUSIQUE